

(Le)

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire » - Jaurès

PORTE - VOIX

Journal du groupe PS et apparentés de la Communauté d'agglomération de Moulins

★ BIMESTRIEL D'INFORMATION ★

L'HARMONISATION DE NOTRE TERRITOIRE



Un débat qui suscite plus d'inquiétudes que d'enthousiasme

P.2

Equipements, investissements collecte des ordures ménagères, transports...

Pour une plus juste répartition sur tout le territoire

JANVIER 2010

N°1



MOULINS COMMUNAUTÉ
8 Place M^{al} de Lattre-de-Tassigny
BP 1625
03016 MOULINS



{ GRATUIT }

ÉDITO

UN OBJECTIF POUR 2010

PROJETS

donner des priorités à nos choix

Vous avez entre les mains le numéro 1 de notre Porte-Voix. Soucieux de partager nos valeurs et de défendre nos idéaux au sein de Moulins Communauté, le groupe PS et apparentés de la Communauté d'agglomération, que je préside, a décidé de se munir d'un nouvel outil de communication : le Porte-Voix.

En effet, les conditions d'une démocratie active et participative ne sont pas respectées au sein du Conseil communautaire. Nous nous sommes souvent élevés contre l'absence de transparence, de préparation collective, de prise en compte de nos propositions et nous l'avons fait savoir. Nous sommes même allés jusqu'à quitter la séance d'un Conseil communautaire.

Pourtant, à la suite des élections de 2008, notre volonté d'action et d'engagement était claire : agir mieux, agir autrement et agir solidairement.

Agir mieux en faisant preuve d'écoute, en privilégiant l'intelligence collective, en invitant nos concitoyens à participer aux débats concernant les choix d'avenir, en diffusant régulièrement les compte-rendus des décisions prises.

Agir autrement avec une équipe qui s'identifie aux projets à mettre en œuvre, projets émergents, portés par le maximum d'élus, a contrario de projets portés par quelques « élites », voire par un seul.

Agir solidairement en évitant d'opposer les territoires entre eux et plus particulièrement ruraux et urbains, en développant de multiples partenariats.

suite page 2

Ensemble en 2010 : la carte de vœux de Moulins Communauté porte ce message illustré par un montage 3D de la future gare multimodale dont se dotera la Préfecture de l'Allier. Ensemble, certes, car sur les grands projets, les délibérations sont prises à une quasi-unanimité, mais pas en 2010 car la gare multimodale tant attendue ne verra pas le jour cette année. Pas plus que les autres projets annoncés précipitamment dans la presse...



Les centaines d'embauches sur la ZAC logistique de Montbeugny devront attendre et les espoirs suscités auprès de nos compatriotes à la recherche d'emploi risquent de faire perdre le peu de confiance qu'il leur reste dans les promesses des élus... Rappelons qu'en 2009 aucun investissement productif n'a été engagé par Moulins Communauté. Les seules dépenses ont été consacrées à l'achat de terrains pour la future ZAC de Montbeugny. 2010 risque aussi d'être une année blanche, voire gris clair, si l'on se montre optimiste. En tout état de cause, Moulins Communauté ne sera pas la lo-

comotive de la relance. Pour preuve, notre bassin d'emploi est durement frappé par la crise et la décision gouvernementale de supprimer le Tribunal de grande instance et de nombreux emplois publics ne présagent pas un avenir radieux.

L'avancement des projets

Le transfert de la médiathèque à la Communauté, et sa réhabilitation (7 millions d'euros pour 2011), la nouvelle gare multimodale (environ 7 millions d'euros pour 2011) sont les projets les plus avancés. D'autres programmes sont à l'étude mais l'horizon de leur réalisation s'éloigne après chaque échéance électorale. On pourrait citer en exemple le deuxième franchissement de l'Allier dont le tracé pourra se préciser mais qui ne sera vraisemblablement emprunté par nos véhicules que lorsqu'ils rouleront à l'énergie solaire...

Moulins-Nord Retail Park et la zone logistique de Montbeugny : deux ZAC (Zone d'aménagement concerté) réalisées par Moulins Communauté. Enfin des objectifs économiques ! Mais le plus grand flou règne en ce début d'année : nous n'avons connaissance ni du coût ni de la probable date de réalisation... Pour Moulins-Nord le franchissement de la voie ferrée risque d'en retarder la réalisation et pour la zone logistique son raccordement à la RCEA (à 2 x 2 voies ?) reste hypothétique.

Les finances de Moulins Communauté sont, elles aussi, déstabilisées par la volonté gouvernementale de suppri-

mer la taxe professionnelle sans donner de garantie au-delà de 2011. Le Conseil général, à travers le contrat d'agglomération, apportera une aide de un million d'euros par an, (sur cinq ans) pour les travaux réalisés avant 2012. Mais serons-nous prêts à temps ? Ou allons-nous une fois de plus reporter des projets et par conséquent ne pas bénéficier de subventions ré-

gionales et départementales bienvenues pour le développement du territoire ?

Le débat d'orientation budgétaire prévu pour le 5 février prochain sera l'occasion de faire le point sur nos ressources et sur l'estimation des dépenses. Nous souhaiterions qu'il soit aussi l'occasion de fixer enfin nos priorités !

Pour un Conseil plus constructif

À la suite d'un incident qui a entraîné le départ de notre groupe lors de la séance du Conseil communautaire du 16 octobre dernier, nous avons sollicité une rencontre avec le Président pour trouver les modalités d'un meilleur fonctionnement de notre assemblée.

Le 6 novembre, Jean-Michel Laroche, Claude Coulon, Nicole Charrette, Didier Pinet, Daniel Delassalle, Jean-Michel Bourgeot et Guy Chambefort ont donc été reçus par André Perissol, accompagné de Christian Soteau, Hubert Gomot et Vincent Amoros, son directeur de cabinet.

Chacun s'est accordé pour reconnaître que les incessantes attaques personnelles ne sont pas propices à une ambiance sereine de travail lors des séances communautaires. Il nous faut retrouver, quels que soient les sujets qui nous opposent, un climat permettant le débat construit et le respect de chacun. Nous souhaitons que le Président s'attache à affirmer sa place d'animateur et d'arbitre.

Notre groupe réclame une autre organisation du bureau communautaire qui n'est pas l'instance de dialogue et d'échanges qu'il devrait être. Nous proposons l'organisation mensuelle d'une rencontre entre les vice-présidents, en dehors de tout ordre du jour du Conseil, déterminée par des questions d'actualité. Enfin, il est rappelé que pour occuper la place qui nous revient de droit dans le magazine de Moulins Communauté, notre groupe désigne Jean-Michel Laroche pour assurer la liaison avec le comité de rédaction. Il va de soi que nous devons être averti à l'avance des dates de parution et des contraintes liées au calibrage de la page pour que soit publiée notre tribune.

ÉDITO

En un mot, nous souhaitons donner un nouveau rayonnement à notre Communauté et y prendre toute notre place. En exprimant notre volonté de faire des choix dans l'organisation de la cité, certains d'entre nous voulaient réaffirmer une option politique de gauche, où l'homme est déterminant et se situe au centre des projets.

C'est ainsi que dès la mise en place des délégués communautaires, conscients des défis à relever, respectueux de nos engagements, nous avons décidé de créer un groupe d'élus socialistes et apparentés.

Rejoints par plus de vingt élus, nous nous sommes orga-

nisés et mis au travail afin de construire collectivement des propositions et des réactions dans les instances communautaires. Nous avons élaboré des choix stratégiques et accepté de nous engager dans l'exécutif en assurant six vice-présidences, trois présidences de commissions et quatre délégations.

Nous avons pris nos responsabilités d'élus, essayant d'influencer certaines propositions du Président de Moulins Communauté qui a clairement affiché ses choix de société dans une politique purement de droite.

Nous lui opposons notre concept de civilisation dans des

dossiers majeurs pour l'avenir.

Face à cette situation, nous souhaitons, dans un premier temps, tenir informés tous les élus municipaux de nos réflexions, de nos travaux et de nos choix de vote. Nos collègues doivent être en mesure d'émettre des avis réfléchis et avisés sur les grands dossiers qui s'annoncent en 2010. C'est la raison d'être du Porte-Voix que nous avons le plaisir de vous transmettre en ce début d'année en même temps que nos meilleurs vœux de vie communautaire.

Daniel Delassalle, Président du groupe PS et apparentés

LE SCOT

Un projet d'envergure qui demande réflexion

Habiter dans une commune, travailler dans une autre, se détendre dans une troisième... De plus en plus, les lieux de vie dépassent le périmètre communal. Il nous faut penser à harmoniser et favoriser un développement équilibré de notre territoire. En toute transparence et sans précipitation.

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) - défini par les lois Solidarités et renouvellements urbains du 13.12.2000 Urbanisme et Habitat du 07.07.2003 - permet aux communes et Communautés de communes d'un même territoire de mettre en cohérence les politiques publiques dans les domaines de l'aménagement du territoire. Résultat de l'implication des acteurs locaux, le Scot prend en compte les remarques formulées pendant la concertation qui a permis de dégager un consensus sur des objectifs communs.

ainsi le cadre de référence collectif « du vivre ensemble » en terme de déplacements, d'habitat, d'environnement à l'horizon de 10 ans. Tout comme le schéma de développement commercial, les plans locaux d'urbanisme, de déplacements urbains, les programmes locaux de l'habitat qui sont des documents communaux doivent être compatibles avec les orientations définies dans ce rapport.

Un débat qui suscite des inquiétudes...

Malgré la disparité des attentes et des acteurs, le Scot qui doit être politiquement partagé, nous engage à travailler à l'amélioration de la qualité de vie de chacun. Ce très et trop long travail d'élaboration démarré en juin 2005, puis « découvert » par les nouveaux élus en 2008, alimente un débat qui suscite plus d'inquiétudes que d'enthousiasme.

C'est pourquoi, compte tenu de l'importance et de la portée de ce dossier tant pour les communes que pour l'agglomération, nous souhaitons le report de l'examen de ce Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Une décision, à nos yeux, empreinte de sagesse et de bon sens. L'idéal étant qu'une séance communautaire soit entièrement consacrée à l'examen de ce document avant toute décision définitive.

Mieux vivre ensemble

Concrètement, dans le cadre du territoire de la Communauté d'agglomération, le SCOT précise les grandes options d'aménagement portant sur l'équilibre entre l'urbanisation, la protection des paysages et des espaces agricoles, la création de dessertes en transports collectifs, l'équilibre social de l'habitat, l'équipement commercial et artisanal.

Fondé sur des choix et des priorités partagés, il constitue

INTERCOMMUNALITÉ, ÉTAT DES LIEUX

Intercommunalité !

Le mot sonne comme une promesse de coopération, un traitement égalitaire, une uniformisation économique, sociale et culturelle ; mais, dans les faits, qu'en est-il vraiment ?

En ville, faire du jeune avec du vieux...

Si de grands équipements voient le jour, ils ne concernent que la ville de Moulins. Il s'agit plus de rénover, moderniser et agrandir des bâtiments vétustes (piscine, hippodrome, médiathèque, etc.), que d'en imaginer de nouveaux. Les nouvelles infrastructures se bâtissent sur les vestiges des anciennes...

Les communes rurales

auront bien sûr apprécié le transfert de la compétence assainissement, synonyme de charges pour leurs maigres budgets.

Dans ces communes il demeure de nombreux foyers encore équipés en assainissement individuel, donc moins coûteux qu'un réseau collectif. Si les investissements d'assainissement ont été plus importants dans les communes rurales que dans les communes urbaines, les dépenses d'entretien du réseau rural ne représentent qu'une faible part des dépenses engagées par la Communauté pour maintenir en état l'ensemble du réseau.



Le ramassage des ordures ménagères

s'avère quant à lui, un service bien inégal ; une seule collecte par semaine en bennes collectives réparties sur différents points de la commune. Pas de sacs jaunes mais un seul point de tri de nature à décourager l'écolo le plus motivé... Et un nouveau système de collecte à bras latéral effectuée par le seul chauffeur du véhicule n'est pas sans poser le problème des déchets déposés à côtés des bennes...

L'aide à l'habitat est désormais soumise au transport collectif

Financer des logements dans des zones bien desservies par les bus se révèle une évidence mais ce choix implique in fine la désertification des zones rurales. Quid de nos écoles et des équipements périscolaires ? Alors même que différentes études prouvent que les nouveaux habitants font le choix de venir à la campagne, les aides à l'habitat sont diminuées !

Soutenir l'économie locale

La revitalisation des bourgs ruraux s'inscrit également parmi nos priorités. Aujourd'hui cette compétence ne s'exerce que pour sauver le dernier commerce du village. Il est indispensable de soutenir

l'économie rurale ainsi que les services de proximité en aidant financièrement les communes à maintenir ou moderniser leurs équipements.

Lors du vote du budget 2009, nous avons proposé la mise en place d'un fond de concours aux communes pour aider et soutenir l'économie locale durant la crise qui s'annonçait. Cette suggestion a été rejetée par le Conseil communautaire...

Finissons toutefois avec un exemple de réalisation concrète : le transport à la demande.

Pour les ruraux, ce service laisse présager des solutions plus équitables. Même si de telles réalisations sont encore trop rares, nous voulons croire que la « jeunesse » de notre intercommunalité en est responsable.

Pour nos concitoyens, la Communauté d'agglomération représente « le machin » dont parlait le général De Gaulle en évoquant l'ONU : une obscure strate supra-communale, un échelon administratif supplémentaire...

Alors, pour être connu et reconnu, il nous faudrait occuper tout le territoire, être présent dans chaque commune et œuvrer pour tous, de manière plus égalitaire.



BRÈVES

“Tribune politique” mise au point...

Contrairement à ce qui figure dans la colonne de la page 20 du dernier magazine « Ensemble », notre groupe ne se limite pas aux 6 membres cités... Ceux-ci constituent le bureau du groupe PS et apparentés qui rassemble, à ce jour, 23 membres...



N'oubliez pas de rallumer vos portables à la sortie !

On serait en droit d'attendre des conseillers communautaires et du Président qu'ils évitent, en séance, les sonneries intempestives et les sorties plus ou moins discrètes pour répondre à leurs appels téléphoniques...

Est-il possible qu'ils se mettent aux abonnés absents, juste le temps d'un conseil ?

Un jour, ils se feront brouiller l'écoute !

Une salle de séance indigne

et inadaptée au travail d'un Conseil communautaire. Des places attribuées d'une façon aléatoire pour certains d'entre nous, des micros qu'il faut attraper au prix de quelques contorsions, une installation de vidéo projection désuète et un écran que doivent deviner les rangs situés à partir de la seconde moitié de la salle...

Nous répétons que ces conditions ne sont pas propices à un travail efficace, surtout lorsque les séances se prolongent...



Les Régionales c'est demain !

L'Auvergne est grande quand elle est juste. C'est le message phare de la campagne pour les élections régionales qui auront lieu les 14 et 21 mars. Pour débattre de l'avenir de notre région, René Souchon, président sortant du Conseil régional d'Auvergne et candidat socialiste tiendra une réunion publique le lundi 1^{er} février, à 20h30, au Colisée, 23, cours Anatole-France à Moulins.